



HAL
open science

Saillans (2014-2020) : une expérience municipale citoyenne au défi de la transition écologique

Sabine Girard

► **To cite this version:**

Sabine Girard. Saillans (2014-2020) : une expérience municipale citoyenne au défi de la transition écologique. Développement durable et territoires, 2022, 13 (1), pp.1-26. <10.4000/developpementdurable.20105>. <hal-04066203>

HAL Id: hal-04066203

<https://hal.inrae.fr/hal-04066203v1>

Submitted on 12 Apr 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC 4.0 - Attribution - Non-commercial use - International License



Développement durable et territoires

Économie, géographie, politique, droit, sociologie

Vol. 13, n°1 | Juillet 2022

Expérimentations de transition écologique

Saillans (2014-2020) : une expérience municipale citoyenne au défi de la transition écologique

The French municipal experience of Saillans (2014-2020) : a real and concrete utopia of participatory democracy facing the challenge of ecological transition

Sabine Girard



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/developpementdurable/20105>

DOI : [10.4000/developpementdurable.20105](https://doi.org/10.4000/developpementdurable.20105)

ISSN : 1772-9971

Éditeur

Association DD&T

Ce document vous est offert par INRAE Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement



Référence électronique

Sabine Girard, « Saillans (2014-2020) : une expérience municipale citoyenne au défi de la transition écologique », *Développement durable et territoires* [En ligne], Vol. 13, n°1 | Juillet 2022, mis en ligne le 22 juillet 2022, consulté le 24 mars 2023. URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/20105> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.20105>

Ce document a été généré automatiquement le 16 février 2023.



Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 International - CC BY-NC 4.0

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc/4.0/>

Saillans (2014-2020) : une expérience municipale citoyenne au défi de la transition écologique

The French municipal experience of Saillans (2014-2020) : a real and concrete utopia of participatory democracy facing the challenge of ecological transition

Sabine Girard

- 1 Dans le village drômois de Saillans, en 2014, des habitants se mobilisent sur la base d'une critique de la démocratie représentative en France, remportent les élections municipales et mettent en œuvre un projet alternatif de gouvernance municipale, confiant aux habitants le pouvoir de fabriquer leur politique communale.
- 2 L'expérience¹ est médiatisée et participe de l'engouement pour les listes citoyennes aux municipales de 2020. Localement, la liste qui se présente en continuité du projet participatif perd les élections, mais cet événement informe peu sur le contenu et les impacts de l'expérience. Que s'est-il passé à Saillans et qu'enseigne ce cas empirique sur les expérimentations citoyennes qui cherchent à transformer le système dominant, dans un contexte d'amplification des crises qui lui sont associées, écologique, économique et politique ?
- 3 La mise en récit médiatique peut offrir une lecture idéologique du projet (municipaliste), faire croire à une certaine exceptionnalité ou occulter certains enjeux par un tropisme marqué sur la méthode participative (Gourgues et Maby, 2020). Cet article propose un autre éclairage depuis l'intérieur, restituant l'épaisseur de l'expérience, notamment au regard des difficultés et des doutes rencontrés. Il vise à montrer que, si la commune de Saillans a réussi à constituer un « micro-monde » (Chateauraynaud et Debaz, 2017), où les habitants ont pu, dans un espace et un temps limités, infléchir les normes et pratiques dominantes, celui-ci est imparfait, incomplet, ambivalent, en construction. Il n'est isolé ni dans le temps ni dans l'espace.
- 4 L'expérience n'en est pas moins utopique, tout en étant ancrée dans une réalité territoriale. La démocratisation du gouvernement communal s'inscrit dans un

processus plus global de mutation des espaces ruraux, sous l'effet combiné de l'exode d'urbains fuyant la « barbarie » des métropoles (Faburel, 2018) et de l'accentuation des menaces climatiques. Face à la montée des préoccupations environnementales, la transformation des modes de vie des habitants devient un enjeu politique majeur. Comment la communauté villageoise, relève-t-elle le défi de la transition écologique ?

- 5 Je souhaite montrer que l'expérience saillansonne constitue une expérimentation démocratique de transition écologique, misant sur un mode d'action publique particulier, que l'on peut qualifier d'agir citoyen, collectif et territorialisé, combinant improvisation, mise en action et délibération. L'article analyse (1) l'émergence de cette utopie ancrée : la formation d'un idéal, puis (2) comment il se frotte à l'épreuve de la réalité, à des résistances de la pensée et des pratiques dominantes, tant externes qu'internes à la communauté villageoise. L'expérience saillansonne témoigne de transformations déjà à l'œuvre, permettant de discuter de sa nature préfiguratrice (3).

1. Définitions et démarche

1.1. Transition écologique et utopie concrète

- 6 La transition écologique est le récent mot d'ordre de l'anthropocène, actant l'insoutenabilité du système économique actuel face à la finitude des ressources planétaires et des irréversibilités écologiques. Il manifeste la transformation nécessaire, progressive et profonde, d'un système à un autre, embrassant des enjeux de production et de consommation, de préservation de la biodiversité, de lutte contre les inégalités sociales, de gouvernance plus démocratique, à de multiples échelles. Si l'intention de changement peut être partagée, les visions de la transition (au sens de finalité visée et conception du processus) divergent selon les acteurs qui s'en saisissent. La transition est politique : les approches se différencient notamment selon leur degré de remise en cause de l'hégémonie capitaliste et selon les modes d'actions préconisées pour accompagner ou piloter le changement.
- 7 Du côté institutionnel, en France, la transition écologique est une stratégie d'action publique, opérationnalisant ou remplaçant celle de développement durable. Elle poursuit la croissance économique, en ajustant le modèle capitaliste. Elle consiste en des améliorations procédurales des politiques publiques avec davantage de partenariats, de participations des parties prenantes, d'encouragements à l'innovation. Les conceptions de la transition écologique sont différentes et diversifiées au sein des mouvements sociaux. Dans un rapport critique aux modalités d'actions institutionnelles, ils développent d'autres approches, qui ont en commun de mêler étroitement les enjeux écologiques, de transformation politique, voire de justice sociale. Si la mobilisation de la société civile s'accroît ces dernières années, elle demeure fragmentée, dans ses formes, objets et échelles d'action : villes en transition, zones à défendre, coopératives citoyennes d'énergie, projets d'habitats partagés, collectifs de ré-usage, etc. Ils convergent par la valorisation de savoirs pluriels, la réappropriation de biens comme des communs, le local comme échelle d'action, ainsi que l'expérimentation et l'autogestion, comme modalités d'action. Faire ici et maintenant, transitionner constitue une pratique, une éthique et une politique qui s'expriment autant dans la vie quotidienne que dans la mobilisation collective (Pruvost, 2013).

- 8 Si ces initiatives alternatives se multiplient, leur radicalité est considérée comme une marginalité. Les critiques adressées portent sur le particularisme et le localisme, l'extension limitée dans d'autres contextes et à d'autres échelles, ainsi que le manque de réalisme, le caractère utopique. Or c'est justement ce double caractère, idéaliste d'un côté et ancré dans les réalités locales de l'autre, qui fonde leur intérêt, au regard des défis sociaux, écologiques et politiques actuels. L'idéalisme, en tant que pensée d'un monde plus désirable, dans un rapport critique à l'existant, permet de rompre avec l'idée qu'il n'y aurait pas d'alternative. Il donne de l'espoir, crée de nouvelles ouvertures sur le futur (Chateauraynaud et Debaz, 2017). L'idéalisme est cependant bien enraciné dans le réel, dont il diagnostique les problèmes et dans lequel il puise des solutions, observant ce qui se passe dans les marges, et mobilisant les recoins de la pensée dominante. Un « autre monde » est nécessaire, possible et déjà là, c'est en substance ce que certains nomment des utopies « concrètes » (Bloch, 1976), « réelles » (Wright, 2017), « du faire » (Gwiazdzinski, 2016). Elles forment des lieux qui préfigurent (Yates, 2015) des alternatives à l'ordre établi à la fois désirables, viables et réalisables.
- 9 L'idéal n'est pas nécessairement formalisé. C'est justement de cette indétermination que peuvent naître la créativité et de possibles bifurcations. Ces approches alternatives se distinguent par leur conception du temps (Theys, 2017). Il ne s'agit pas d'attendre, de se réjouir ou se résigner à ce qui arrivera quoi que l'on fasse (vision déterministe) ; ni de prévoir un futur à atteindre et déjà planifié. Ce sont les actions elles-mêmes qui peuvent générer et ouvrir des futurs possibles. L'intention se déplace sur l'importance et la manière d'agir. Cela induit des modes de pilotage misant davantage sur l'improvisation (Soubeyran, 2015) que la planification ou le projet (Levy, 2018).

1.2. Une analyse compréhensive, située et réflexive de l'expérience saillansonne

- 10 Cet article constitue une mise en récit – de l'intérieur – de l'expérience participative qui s'est déroulée à Saillans pendant la mandature 2014-2020. Elle s'appuie sur un travail collectif et réflexif², mené chemin faisant, de manière transdisciplinaire, en associant des habitants et élus du territoire et des chercheuses³.
- 11 Cette mise en récit obéit à un contrat moral avec les habitants de mon village. Les implications éthiques et les précautions méthodologiques (Girard, 2021) d'une telle immixtion de la chercheuse sur un terrain familier et intime nécessitent d'objectiver le rapport subjectif que j'entretiens à cette expérience vécue et à cet objet d'investigation, en clarifiant préalablement mes points d'ancrage pour mieux les mettre à distance dans l'analyse. Originaire de la vallée de la Drôme, je m'en éloigne pour mener des études d'agronomie puis géographie. Après de premières expériences internationales et françaises, mon conjoint et moi nous installons à Saillans, son village natal, en 2011, un retour au pays à la faveur du projet de reprise d'une exploitation viticole. Parallèlement à mon activité professionnelle, je deviens conseillère municipale de 2014 à 2020, coréférente sur les questions écologiques, de gouvernance et de relation aux médias. En tant que citoyenne, élue, chercheuse, par ailleurs sensibilisée à l'écologie, tirer des enseignements de cette expérience vécue, éprouvante et épaisse, demeure complexe tant les implications – affectives, professionnelles, politiques – et les échelles de transformations – personnelles, villageoises, globales – s'entremêlent. Ce travail

constant d'élucidation permet au lecteur d'envisager mon point de vue situé, et les manières de le dépasser.

- 12 L'action collective produite dans cette expérience est analysée comme un agencement dynamique de dispositifs, d'évènements, de narrations, de ressources et de personnes dont on cherche à comprendre les conceptions, motivations et intentions (Cefaï, 2007). La posture engagée permet l'accès à la micro-politique (Vercauteren, 2007 cité par Autin, 2020) de l'expérience saillansonne, c'est-à-dire aux pratiques ordinaires des protagonistes, aux débats et tâtonnements internes. Elle permet de mieux comprendre comment émergent et se stabilisent des idéaux et des pratiques alternatives, sans occulter les ambiguïtés et ambivalences qu'elle recèle et qui en font partie (ce qu'une analyse de la seule macro-politique pourrait occulter)⁴.
- 13 Le corpus est constitué de la participation observante de centaines d'activités durant les six années de mandature, d'une comptabilité de la participation (feuilles d'émargement), d'un ensemble de productions écrites (documents de projets, mails, comptes rendus, etc.), de l'enregistrement audio retranscrit de 36 réunions et 42 entretiens semi-directifs d'élus, d'habitants et de techniciens (réalisés en milieu et fin de mandature)⁵.

2. Intentions et pratiques

2.1. Le double défi du vivre-ensemble et de la transition écologique dans une ruralité en mutation

- 14 Le village de Saillans est situé dans la Drôme, à cheval sur la rivière éponyme, entre le couloir rhodanien et le Vercors. Il compte 1 278 habitants en 2017. Il fait partie des espaces ruraux qui ne perdent plus d'habitants depuis les années 1970, avec une croissance moyenne de 2 % par an ces deux dernières décennies (Insee, 2018). Comme l'ensemble de la partie basse de la vallée de la Drôme, la commune est attractive : cadre de vie naturel agréable, bonne dotation en services et commerces, vitalité associative. L'économie locale est dynamique : historiquement agricole et ouvrière, elle est aujourd'hui tournée vers les commerces, le tourisme et les services.
- 15 L'environnement constitue le moteur d'une migration choisie (Cognard, 2010). Aux retraités plutôt aisés en quête d'aménités se joignent, plus récemment, des actifs quittant les villes, soit que leur niveau de vie ne leur permette plus d'y vivre, soit que le mode de vie qu'elle leur impose ne leur convient plus. Ils fuient les excès de la métropolisation, de la consommation de masse, des rythmes effrénés et des logiques managériales des vies. Saillans constitue un refuge provisoire ou un nouveau point d'ancrage (Sencebe, 2004). La commune accueille plus de personnes âgées et de jeunes couples avec enfants que la moyenne départementale. Le revenu des ménages est faible, mais le niveau de formation élevé⁶. Autre signe du temps, la population est de plus en plus mobile et développe des formes polytopiques d'habitat (Stock, 2006)⁷. Si certains quittent à la semaine ou quelques années le village pour raisons professionnelles, ils y conservent une attache et reviennent le temps d'un week-end ou à la retraite. Ces mouvements se traduisent par des formes diverses d'attachement aux lieux, de sociabilité et d'engagement dans la vie publique (Nougarèdes *et al.*, 2017). Saillans comporte plus de votants que d'habitants majeurs.

- 16 Les imaginaires et les pratiques spatiales, sociales et politiques du village évoluent rapidement, comme en témoigne la transformation du bâti (rénovations de fermes, éco-habitats...), des commerces (disparition du quincailler, installation d'un café associatif...), la multiplication d'associations artistiques et culturelles, le développement des loisirs de pleine nature, en plus de ceux traditionnels de la chasse ou la pétanque. La nature ne revêt pas la même signification selon les uns et les autres : ressource, patrimoine, paysage, quête d'autonomie ou de sens, essence (Jousseume, 2020). La cohabitation, la cohésion sociale et l'élaboration de décisions collectives, entre et pour des populations aux ressources, pratiques, besoins et aspirations hétérogènes, constituent des enjeux majeurs dans de tels villages.
- 17 Par ailleurs, les préoccupations environnementales s'accroissent ces dernières années. La médiatisation des risques écologiques ainsi que l'écologisation des politiques publiques (Mormont, 2013) sont amplifiées localement par la politique intercommunale Biovallée⁸. Au sein de la commune, une partie des nouveaux habitants sont davantage sensibles à ces questions et écologisent leurs pratiques quotidiennes (habitat écologique, mobilité douce, alimentation biologique et locale, etc.), transformant les usages locaux et générant certaines tensions sociales (place de la voiture en centre-bourg, par exemple). Enfin, des effets du changement climatique se manifestent tangiblement ces dernières années, menaçant les modes de vie : étiage sévère de la rivière entraînant des conflits d'usages, canicules et gels tardifs affectant l'agriculture nourricière, risques de feux de forêt accrus... Ces défis environnementaux se doublent d'une préoccupation sociale, en termes de précarité énergétique des ménages résidant dans certains anciens bâtis du centre-bourg, d'inégal accès à une alimentation saine, ou encore de dépendance à la mobilité carbonée pour une partie importante de la population aux revenus faibles.
- 18 Si la nécessité d'une plus grande prise en compte des enjeux environnementaux se généralise, la population ne partage pas le même diagnostic de l'état de la situation, de l'importance, de l'urgence et de la manière d'agir au niveau individuel, collectif ou communal. La transition écologique est vécue différemment : pour certains habitants, c'est un choix, un changement souhaité et activement recherché, qui conduit à l'adoption volontaire de nouvelles pratiques quotidiennes et/ou à l'engagement militant pour transformer la société. Pour d'autres habitants, la transition écologique est davantage subie, vécue comme une injonction, que celle-ci soit réglementaire, morale ou liée à la pression sociale.
- 19 En ce sens, la transition écologique constitue un défi pour la communauté villageoise. L'enjeu porte sur la (ré)appropriation des questions écologiques et la capacité à décider et agir collectivement pour apporter des réponses locales⁹, dans un souci de solidarité et de justice sociale¹⁰.

2.2. Le projet municipal 2014-2020 : idéal et pratiques « participatives » alternatives

- 20 En 2014, un groupe d'habitants, non affiliés à des partis politiques, présente une liste citoyenne, remporte les élections municipales contre le maire sortant avec 57 % des voix, pour un taux de participation de 79 %. Il s'appuie sur un événement catalyseur, la lutte contre un supermarché en périphérie du village, symbole d'un modèle économique qu'une partie de la population rejette. La campagne électorale constitue

une première expérience participative concrète pour les habitants : elle consiste en une série d'ateliers publics animés selon des méthodes d'éducation populaire, pour élaborer collectivement des orientations politiques ainsi qu'une nouvelle gouvernance communale.

- 21 Cette gouvernance communale s'appuie sur des principes clés (collégialité, participation, transparence), un modèle organisationnel (schéma de gouvernance) et des dispositifs concrets d'action (comité de pilotage, commissions participatives, Groupes Action-Projet...) (Figures 1 et 2). La proposition s'adosse à une critique du fonctionnement de la démocratie représentative en France, pointant les dérives d'accaparement du pouvoir par une minorité d'élus, de manque d'implication des citoyens et d'opacité des décisions. Elle rompt avec la distribution traditionnelle des rôles : les habitants sont appelés à prendre part activement à l'élaboration de la politique communale, charge aux élus de permettre, garantir et rendre opérationnel ce travail collectif.
- 22 L'équipe des nouveaux élus est diverse, en termes d'âge, d'ancienneté de résidence au village, de classes socioprofessionnelles et de groupes sociaux fréquentés dans le village¹¹. Cela explique en partie le succès électoral et conditionne le déploiement de l'expérience. Si l'idée générale de la participation citoyenne à la politique communale a fédéré les nouveaux élus, leurs motivations (Gourgues *et al.*, 2013) diffèrent : pour certains, il s'agit de mieux gouverner les comportements des individus, quand pour d'autres l'enjeu est celui de leur émancipation ; la participation peut aussi être considérée comme une bonne façon d'agir en situation d'incertitude ou encore de s'entendre sur des arbitrages difficiles à opérer.
- 23 Cette hétérogénéité de visions se traduit par une hybridité et parfois une ambivalence de l'action communale mise en œuvre.

Figure 1. Extraits du tract de campagne de la liste « Autrement pour Saillans, tous ensemble » en 2014, mettant en évidence, aux côtés d'un programme d'action (élaboré lors d'ateliers publics), un projet de gouvernance associant les citoyens, basé sur une charte de valeurs

Orientations et projets ÉLABORÉS AVEC LES HABITANTS

7 commissions participatives

- FAVORISER LE LIEN INTERGÉNÉRATIONNEL, important pour vivre mieux et longtemps au village.**
- CRÉER DU LIEN SOCIAL :** la population de Saillans est riche en diversité, en compétences et en initiatives.
- Ensemble, il est possible de faire de grands projets.**
- CONSERVER ET FAVORISER LA DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE LOCALE, en protégeant et en valorisant le cadre de vie exceptionnel de Saillans.**

Des élus rétrogrades pour chaque compétence communale, pour construire des projets au sein des commissions participatives.

Aménagements et travaux

- Financer et mettre en valeur le patrimoine bâti de la commune.
- Faciliter la mobilité au sein du village.
- Garder la maîtrise communale du Plan Local d'Urbanisme et du réseau de l'eau.
- en projet :** créer une véritable stratégie de parking afin de garder le cœur du village vivant.

Des élus rétrogrades : André GORDES, Sabine GAUTHIERON

Economie et production locale

- Soutenir et valoriser les commerces de proximité, les productions locales, les circuits courts.
- en projet :** développer et faire la promotion d'une offre touristique cohérente et diversifiée.
- en projet :** faire évoluer la cartographie scolaire vers un apprenissage local et biologique.
- en projet :** créer un centre de ressources d'activités et de compétences.

Des élus rétrogrades : Fernand KARAGIANNIS, Patrick THEVENET, David COURENET

Environnement et énergie

- Protéger et valoriser les richesses naturelles, gérées du cadre de vie et sources d'activités économiques.
- Exploiter des économies d'énergie communales et individuelles.
- Encourager les modes de mobilité doux comme le co-voiturage, les transports en commun et le vélo.
- en projet :** créer un événement festif et citoyen autour de la protection de la rivière *Drôme*.
- en projet :** construire un projet collectif photovoltaïque ou de chauffage au bois.

Des élus rétrogrades : Sabine GIRARD, Joachim HIRSCHLER

Finances et budget

- Associer les habitants à la préparation du budget.
- Préciser et expliquer l'impact des choix de financement sur les impôts locaux.
- Multier les dépenses et soumettre les investissements à une concertation préalable à l'échelle locale.
- Soutenir les projets issus des commissions.
- en projet :** réduire la facture énergétique de la mairie et du bâti communal.

Des élus rétrogrades : Dominique BALDERANIS, Agnès HATTON

Associations, sports, culture et patrimoine

- Créer un véritable partenariat mairie - associations.
- Développer et promouvoir les événements sportifs, améliorer les infrastructures.
- Renforcer les liens entre les diverses organisations, améliorer la planification des activités et des lieux.
- en projet :** créer un pôle associatif et sportif.
- en projet :** réhabiliter nos trésors patrimoniaux : vestiges gallo-romains, maisons historiques, calades, cabanons...

Des élus rétrogrades : David GOURDES, Benjamin COLLEA, Christine SEUX

Vivre longtemps au village, santé et action sociale

- Reconstruire le Centre Communal d'Action Sociale au cœur de l'Action communale.
- Mettre à disposition des services à la personne.
- en projet :** orienter le projet de maison de l'enfance afin de favoriser les liens intergénérationnels.
- en projet :** favoriser l'installation d'un dentiste à Saillans.

Des élus rétrogrades : Annie AUBIN, Cécile CALLEUD

LA NOUVELLE COMMUNALITÉ DE COMMUNES CŒUR DE DRÔME

Membres du Comité de Communauté de Communes Cœur de Drôme : Régis La Gasse - Michel de Biazon - Annie Sur Sa - Saillans - Adobon - Vercheux - La Chaulade - Espail - Auzat - Saint Brice et Blau - Vézère - Saint-Sauveur en Don - Chant Arnaut - Brossat et Salet et Cois.

Les représentants à la Communauté de communes : Vincent BILLOD, Agnès HATTON, David GOURDES, Sabine GIRARD (sans représentation).

Fonctionnement de la future municipalité LES VALEURS QUI NOUS GUIDERONT PENDANT 6 ANS

Des principes bâtis ensemble

Se présenter devant les habitants pour prendre la responsabilité de la gestion communale implique des obligations : nous nous sommes concertés et vous présentons la charte citoyenne qui nous servira de socle tout au long de la mandature. Nous avons aussi élaboré les principes de la gestion collégiale et nous vous les présentons, toujours avec ce souci de transparence envers les Saillanais.

15 élus, 15 personnalités

Vous êtes 15 conseillers qui accaparent cette responsabilité. La gestion d'une municipalité sera plus efficace quand chaque décision sera débattue. Les 15 élus, sur le même pied d'égalité, s'engagent à donner temps et travail à donner leur avis à rendre chaque décision encore plus légitime.

LE DÉMOCRATIQUE

La parole de chacun a valeur et doit être écoutée.

LA TRANSPARENCE

Transparence sur les actions en cours, le budget, les décisions, le travail des commissions, les interdictions des élus.

LES CONDITIONS DE LA PARTICIPATION

Participation ouverte à tous et à tous avec des horaires facilitant l'intégration des actifs.

LES Outils DE LA POLITIQUE PARTICIPATIVE

- Des commissions thématiques qui permettent de connaître les problématiques et qui réalisent un diagnostic et des projets.
- Des groupes de travail spécifiques pour la réalisation d'un projet ou d'une action précise.

15 élus, 15 personnalités

Vous êtes 15 conseillers qui accaparent cette responsabilité. La gestion d'une municipalité sera plus efficace quand chaque décision sera débattue. Les 15 élus, sur le même pied d'égalité, s'engagent à donner temps et travail à donner leur avis à rendre chaque décision encore plus légitime.

Le conseil de médiation

Ses objectifs sont de résoudre les éventuels conflits entre les habitants du village. Nous souhaitons qu'il soit représentatif de la diversité de la population et sera composé de personnes volontaires, élus et/ou non élus.

La charte et le schéma de fonctionnement complet

sont disponibles au local de campagne, 30 grande rue, et téléchargeables sur le site internet www.paysdesaillans.com

UNE GESTION COLLÉGIALE SOURCE D'EFFICACITÉ

Une meilleure visibilité pour les Saillanais, une meilleure réflexion avant l'action

Le futur fonctionnement de la municipalité de Saillans tel que nous le proposons :

- Un **binôme** à la tête de l'exécutif fédérera les élus et les citoyens et gèrera le quotidien de la Mairie et sa mise au jour.
- Un **Comité de pilotage d'élus** se réunira chaque semaine pour prendre des décisions.
- Ensemble des **conseillers municipaux**.
- Des **compétences communales** avec des élus référents en binômes.
- Des **commissions participatives** pour orienter la politique locale et construire des projets.
- Des **employés communaux** écoutés et dont l'avis sera précieusement écouté et dont l'avis sera précieusement écouté et dont l'avis sera précieusement écouté.

Une matinée aux portes ouvertes - instauration d'un temps d'échange avec les élus à l'issue des conseils municipaux et des comités de pilotage.

AUTREMENT POUR SAILLANS... TOUS ENSEMBLE

Être collégiale et participative

littrecollégiale2014@gmail.com - 07 81 86 26 47

Toutes les idées ont leur chemin pour aller vers l'avenir.

Local de campagne - 30 grande rue 26340 Saillans

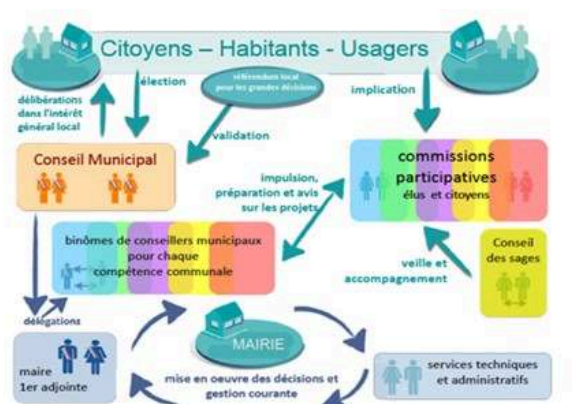
Permanence : mardi de 18h à 19h30 - dimanche de 10h à 12h30

Figure 2. Schéma et principes de gouvernance de la commune de Saillans sur la mandature 2014-2020

Les principes de gouvernance

La **collégialité** : les « élus référents » travaillent par bi(tri)ômes de compétences afin d'éviter les prises de décisions isolées et de partager les responsabilités ; les indemnités de fonction sont réparties entre tous les conseillers municipaux ; le « Comité de Pilotage », bimensuel et ouvert au public (en substitution au traditionnel Conseil des adjoints) constitue l'instance principale de travail et de décision ; la coordination est assurée par un « binôme de tête » constitué du Maire et de la 1^{ère} adjointe.

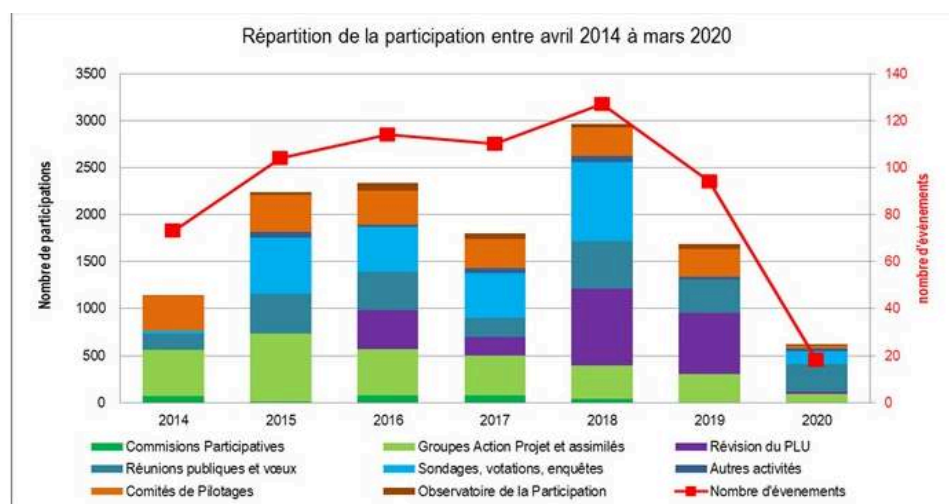
La **participation** des habitants à la vie municipale : les « Commissions participatives thématiques », qui regroupent des élus référents et les habitants intéressés, sont des lieux d'impulsion de projets et de leur hiérarchisation ; les « Groupes Action-Projet » préparent et étudient ces projets, puis les mettent en œuvre directement, après validation en Comité de Pilotage ; la participation est permise par la mise en place de méthodes d'animation issues de l'éducation populaire favorisant l'expression de tous et le partage des temps de parole (présence d'un animateur bénévole ; « conducteur » de réunion la maîtrise du déroulement ; techniques de petits groupes ; votes pondérés, etc.).



L'**information** du public et la **transparence** sur les processus de décision publique, comme préalable indispensable à la participation : réunions ouvertes au public, publication systématique des comptes rendus, communication étendue (site internet, liste de diffusion mail, affichage municipal, agenda mensuel, lettre municipales, etc.) ; une commission thématique dédiée est créée pour mettre en œuvre cette stratégie de transparence ; enfin un « Conseil des sages », plus tard renommé « Observatoire de la participation », constitué d'habitants, est en charge de veiller sur la démarche participative et accompagner la Mairie dans sa mise en œuvre.

- 24 Derrière un constat et un vocabulaire identiques, le projet saillanson se démarque de la « participation » telle qu'elle s'institutionnalise dans l'action publique française ces dernières années (Mazeaud *et al.*, 2012). L'offre de participation est massive et la fréquentation élevée : en moyenne, un événement participatif a lieu tous les trois à quatre jours sur les six années, sous de multiples formes, concernant une diversité de sujets, rassemblant en moyenne vingt participants ; un habitant sur deux prend part au moins une fois à l'expérience durant la mandature (Figure 3). Cette participation citoyenne n'est pas dissociée des circuits de décision des élus, mais se situe au contraire en son cœur. Les habitants sont invités à prendre part à toutes les étapes de la fabrication de l'action communale : l'impulsion d'idées, le travail de dossiers, la prise de décision et sa mise en œuvre. Ce travail est organisé au sein de commissions participatives et de groupes Action-Projet, mais également au moyen d'autres dispositifs expérimentés au fil de la mandature, prenant la forme de votation, de budget participatif, ou encore de panel citoyen. Les habitants sont aussi impliqués dans les tâches d'ingénierie de participation : communication, animation de réunions ou suivi-évaluation. Cette pratique commune de la gestion municipale tend à la convertir en un commun (Dardot et Laval, 2014).
- 25 Enfin, l'expérience constitue une tentative de s'affranchir, sans s'en départir complètement, d'un mode d'action stratégique qui vise, par l'exercice du pouvoir municipal, à orienter les comportements pour atteindre un but précis. D'autres modes d'action sont expérimentés, propres à des formes de démocratie délibérative et « du faire », mobilisées pour relever (notamment) les défis écologiques.

Figure 3. La participation à l'action communale, sous la mandature 2014-2020 de la commune de Saillans



640 événements participatifs ont eu lieu en 6 ans, rassemblant en moyenne 20 participants, pour un minimum de 3 participants et un maximum de 529. La fréquentation n'a globalement pas diminué au fil du temps, mais elle a varié selon les types d'activités (moins de groupe-action-projet notamment).

Sur la base des émargements disponible (soit sur 78% des événements représentant 48% de la participation totale), on recense 670 participants différents (pour une population de 1278 habitants en 2017).

La fréquentation est hétérogène : 54% ont participé rarement (1 à 2 fois) et 16% (102 personnes) ont participé fréquemment (plus d'1 fois tous les 6 mois). Parmi les participants les plus fréquents, on note une surreprésentation de la classe d'âge 60-75 ans, des personnes résidents depuis plus de 30 ans au village, des propriétaires et des résidents secondaires.

Une analyse quantifiée détaillée de la participation citoyenne sur la mandature 2004-2020 de Saillans est consultable <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03233419>.

source : auteur

2.3. Le pari de la transition écologique par l'agir citoyen, collectif et territorialisé

2.3.1. Une transition écologique qui ne dit pas son nom

- 26 La question environnementale est présente, en termes très généraux lors de la campagne électorale de 2014, sous l'angle de la qualité du cadre de vie (Figure 1). Elle est abordée en cours de mandature de manière concrète en termes d'alimentation (du bio à la cantine), de déplacements (limitation de l'usage de voiture), de gestion des déchets ou encore de consommation énergétique des logements (Figure 4). À partir de fin 2016, l'enjeu de la transformation des modes de vie s'amplifie et s'élargit à celui de l'habitat, de l'aménagement du village et de son développement futur avec la révision du Plan local d'urbanisme.
- 27 Si des initiatives se multiplient de façon plus ou moins discrète et assez diffuse, la transition écologique ne constitue pas pour autant un projet politique formalisé ou revendiqué par la municipalité. La transition est pour partie silencieuse¹² (Grossetête, 2019), mais elle est surtout mise sous silence. L'emploi des termes « transition écologique » est évité, car leur connotation technique ou militante, évoquant soit une politique publique technocratique (« la transition énergétique »), soit une logique partisane (« écologistes ») constitue un frein dans la discussion ou l'action collective, faute de maîtriser les mêmes codes de langage ou de partager les mêmes idées. Elle est

pour autant tangible dans l'évolution des pratiques quotidiennes des habitants, mais aussi dans l'intention majoritaire au sein de l'équipe municipale de transformer l'ordre établi. Entre subordination et mobilisation contestataire, cette dernière explore une troisième voie de transformation sociale.

2.3.2. La transition écologique comme mise en mouvement vers un horizon commun

- 28 L'expérience saillansonne s'appuie sur une vision de la transition écologique comme une mise en mouvement volontaire, depuis et par les habitants, vers une finalité non déterminée et floue, collectivement construite et affinée au gré des activités pratiques et discursives menées. L'idée maîtresse est que le partage de pensées, de connaissances et d'expériences entre villageois permet la construction de biens communs, mais aussi d'un agir et d'un horizon communs (Dardot et Laval, 2014). Dès lors, l'intention de l'équipe municipale est dirigée sur la manière de se mettre en action, de s'entendre et de créer de la cohérence et du sens au mouvement ainsi généré, dont elle se considère comme un catalyseur.
- 29 Elle articule deux visions du temps : l'imagination d'un futur désirable est le moteur de l'action au présent, mais cette action génère en continu un possible futur, le maintenant toujours ouvert à d'éventuelles bifurcations. Cette conception amène un pilotage hybride entre une logique de projet (Pinson, 2005), où le réexamen itératif de finalités et des moyens permet de baliser les incertitudes et de cerner une direction (au moins temporairement), et une logique d'improvisation (Levy, 2018), misant au contraire sur le potentiel de créativité d'évènements et d'actions imprévus et imprévisibles.
- 30 L'équipe municipale mise sur les habitants pour faire surgir de possibles futurs et construire chemin faisant un horizon commun. Pour ce faire, elle combine deux pratiques démocratiques, la mise en action et la délibération, s'appuyant sur les éthiques du « faire » (Lallement, 2015) et de la « discussion » (Habermas, 1997). Toutes deux reposent sur un principe commun de pluralisme inclusif et l'hypothèse du rôle central joué par les relations sociales et l'action collective dans les processus de transition écologique, considérée avant tout, comme une transformation sociale.
- 31 L'éthique et la pratique d'une démocratie du « faire » (ou do-ocratie) répondent à un scepticisme quant à l'efficacité des injonctions moralisatrices et de la seule sensibilisation aux questions écologiques sur l'évolution des comportements. Les élus misent davantage sur l'expérience collective comme source et ressource de transformation des subjectivités, en permettant une reconnexion entre perceptions et actions. Ces expériences sont de nature sensorielle (sensible, émotionnel), interactionnelle ou expérimentale (poser une hypothèse, la tester, en tirer des enseignements). Les attendus sont multiples : lever des inhibitions d'actions (construite par des sociabilités antérieures), permettre la réappropriation de savoirs et de pratiques (manger, se loger...), susciter des apprentissages, inventer de nouvelles manières d'être et de faire monde.
- 32 En pratique, les habitants sont invités à prendre en charge directement, et de façon autonome des situations, des problèmes, des biens de la commune (Fourniau, 2018). L'équipe municipale encourage et valorise toute les initiatives collectives, qu'elles s'inscrivent dans le dispositif de groupes Action-Projet (compostage collectif,

extinction de l'éclairage public nocturne), qu'elles soient autogérées (achat groupé de vélos, création d'un espace de gratuité, nettoyage des bords de Drôme), ou qu'elles soient portées par des associations (recyclerie, poneybus...). L'accompagnement consiste en la fourniture de moyens (prêt de salle, de matériel, financement, appuis techniques, formations), mais aussi en une reconnaissance symbolique (intervention en comité de pilotage, communication municipale, institutionnalisation en GAP). L'horizon commun se dessine ainsi par l'agencement progressif de ces actions. Derrière leur apparent éparpillement se dévoile une transition cohérente des points de vue des valeurs incarnées et des orientations prises, qu'il s'agisse de relations à la nature, de tissage de liens sociaux, de lutte contre les inégalités, d'horizontalité de décision ou d'élaboration de communs. Réparer un vélo dans l'atelier collectif, acheter les légumes à un voisin producteur, discuter avec les agriculteurs de la commune pour voir comment réduire l'usage des pesticides, faire pousser des tomates dans un pot communal constituent autant de nouvelles pratiques qui s'immiscent dans le quotidien de chacun que de potentiels sujets de l'agenda politique.

- 33 L'éthique de la discussion et la pratique délibérative s'adosent à une autre manière de définir cet horizon : comme un intérêt commun¹³, fruit d'une compréhension mutuelle et de la recherche de consensus. Elles sont mobilisées pour répondre à une double préoccupation : (1) prendre en compte la pluralité des intérêts, des appartenances sociales, des modes de jugements présents au sein du village dans un souci de justice et (2) décider au mieux, dans un contexte marqué par les incertitudes, l'incomplétude et l'instabilité des connaissances et la complexité des enjeux à traiter. En pratique, l'équipe municipale offre de multiples espaces de discussion ouverts aux habitants pour l'élaboration de décisions publiques, multipliant les formats de réunions et les méthodes d'animation, en vue d'élargir la fréquentation et la diversité des publics : débat public, conférence-débat avec des experts, réunion de quartier, questionnaire individuel, jury citoyen, atelier maquette dans les écoles, atelier cartographique sur le marché, etc. (Figure 4). Elle cherche à favoriser la mobilisation de différentes formes de savoirs et à confronter une pluralité de points de vue. Le témoignage et le partage d'expériences vécues ou de cas pratiques sont incités et valorisés pour ne pas limiter le travail à la seule argumentation abstraite (porteurs de paroles, promenades sensibles...).

Figure 4. Quelques exemples illustrés de pratiques participatives



Source : auteur

- 34 L'hybridation entre pratiques délibératives et du « faire » résulte de conceptions diverses de la démocratie et de la gouvernance de la transition au sein de l'équipe municipale. Elle permet de concilier deux finalités, en tension, sans chercher à les réduire : (1) faire avec et pour tous, embarquant la pluralité des habitants et (2) transformer en profondeur les façons de vivre, de faire société et de gouverner. Elle intègre les contraintes matérielles d'une commune de petite taille (ressources financières, compétences techniques et moyens humains limités). Elle résulte d'ajustements progressifs, à l'épreuve du terrain. Les deux pratiques visent à éviter leurs écueils respectifs d'exclusion et d'asymétrie, qu'il s'agisse de donner raison seulement à ceux qui font (endocratie) ou de reproduire des inégalités sociales structurelles (en démocratie délibérative). Dans le premier cas, il s'agit de restaurer une équité d'accès par la discussion, et dans l'autre, de reconnaître et prendre en compte une diversité de pratiques, hors cadre institué, comme parties intégrantes de l'action publique communale en construction. De plus, la pratique délibérative permet une responsabilisation solidaire (plutôt qu'une individualisation des responsabilités [Salles, 2009]), stimulant la réflexion critique et les capacités collectives d'action. Elle permet enfin de mettre en cohérence des actions ponctuelles et d'affiner le sens, la direction commune de la mise en mouvement. Inversement, la pratique du « faire » renforce l'émancipation et la construction de communs, ce que la pratique délibérative seule ne peut garantir.
- 35 L'équipe municipale a ainsi créé les conditions de la formation des habitants à la conscience critique et d'acquisition de compétences d'action collective, mobilisables dans ou en dehors des dispositifs institutionnalisés (Bacqué et Biewener, 2013). L'apprentissage occupe une place centrale : il est stimulé par les échanges entre

habitants, la valorisation de l'expertise d'usage, des dialogues avec des experts et des enquêtes et ateliers réflexifs sur les modalités de gouvernance¹⁴.

- 36 L'alternative proposée consiste à renforcer le pouvoir des habitants sur les décisions politiques communales, sur le modèle économique et social auquel ils prennent part, mais aussi plus largement sur les milieux de vie dont ils font partie.

3. Épreuves et approfondissements

- 37 L'équipe municipale fait le pari de la transition écologique par un agir citoyen, collectif et territorialisé. Différentes mises à l'épreuve au fil des six années amènent à des explicitations des idéaux, à des ajustements de pratiques, à une reconstruction continue du cadre d'action collective et des finalités. Elles révèlent des difficultés rencontrées par l'expérience saillansonne. L'approfondissement éthique et politique du projet renforce des engagements et des oppositions d'habitants, générant des tensions sociales et des luttes politiques au sein du village.
- 38 Parmi les épreuves rencontrées, la révision du Plan local d'urbanisme¹⁵ est la plus intense : elle mobilise et implique une large partie de la population sur la moitié de la mandature et influe notablement sur la trajectoire de l'expérience (Figure 4). Elle oriente et régleme de nombreux aspects des modes de vie (habitat, déplacement, travail, loisirs, etc.) et l'institution étatique l'encadre strictement, tant en ce qui concerne la méthode d'élaboration de la politique publique que sur les objectifs à atteindre. L'expérience saillansonne est ainsi mise à l'épreuve dans ses capacités : (1) à écologiser les modes de vie tout en démocratisant les modes de décision et (2) à maintenir sa radicalité face à l'institution étatique. Des forces d'inertie, externes et internes au projet participatif Saillansons, sont mises en évidence (Girard *et al.*, 2021)¹⁶.

Figure 5. Méthode participative de révision du Plan local d'urbanisme de la commune de Saillans (2016-2020)

La révision du PLU se déroule de septembre 2016 à février 2020 en **trois principales étapes** : diagnostic du territoire, définition des orientations du projet ; écriture des règlements (auxquelles s'ajoute une phase amont de cadrage et une phase aval de finalisation technique et validation institutionnelle).

L'équipe municipale met en place un dispositif participatif élaboré. L'innovation principale consiste en la création d'une instance décisionnaire, le **Groupe de Pilotage Citoyen**, constitué d'un quart d'élus et de trois quart de citoyens tirés au sort, pour élaborer et valider les documents du PLU. Ils sont accompagnés par un bureau d'étude et s'appuient sur la consultation de la population par le biais d'ateliers participatifs. Ce dispositif reprend les principes du panel citoyen, fondant la légitimité de la décision sur le tirage au sort et sur la montée en compétences des participants, par le biais d'échanges entre pairs et avec des experts.

Concernant plus spécifiquement **les enjeux écologiques**, le dispositif prévoit des échanges avec des experts et des ateliers participatifs sur des sujets nouveaux (comme l'habitat partagé, le scénario négawatt de transition énergétique, les résidences démontables, etc.).



La **participation citoyenne** est concentrée sur 2 années, de juin 2017 à juin 2018. Le Groupe de Pilotage citoyen se réunit 34 fois. 39 ateliers publics ont lieu, rassemblant en moyenne 30 personnes chacun. 392 personnes différentes participent au moins une fois, soit plus d'un habitant sur 3. La participation tend à augmenter en cours d'élaboration du PLU, à la mesure de l'importance des enjeux décisionnels.

source : auteur

3.1. Les tensions de cadrage de la transition écologique avec l'institution étatique

- 39 Une première série de difficultés repose sur les frottements de l'expérimentation saillansonne avec l'institution étatique, et a trait aux approches divergentes de la transition écologique et du rôle des citoyens.
- 40 Le projet participatif saillanson se heurte à la procédure de révision d'un PLU, très fortement empreinte d'une logique bureaucratique et planificatrice. Celle-ci conçoit la transition écologique comme la mise en œuvre d'une série d'actions stratégiques (de contrôle des comportements), en vue d'atteindre une finalité anticipée, déterminée. Cette finalité doit être précisément chiffrée, en termes de scénario démographique, de consommation d'espaces naturels et agricoles ou encore de densité des espaces bâtis. La participation des citoyens est limitée à une concertation, essentiellement en aval du projet, par le biais de l'enquête publique. De plus, si la procédure aborde de nombreux sujets (alimentation, logement, déplacement...), elle les soumet à l'impératif de l'aménagement urbain. Elle traduit ainsi une stratégie de métropolisation, laissant peu de place à d'autres logiques.
- 41 L'opacité des règles du jeu, les marges de manœuvre limitées laissées à la commune, l'emploi d'un vocabulaire très technique, la division du travail entre choix politiques et opérationnalisation technique ainsi que le séquençage et la linéarité du mode d'action constituent autant de freins sérieux au déploiement d'une démocratie délibérative et du faire. Le cadre institutionnel et les routines des professionnels (agents de l'État, bureau d'études, aménageurs) ne permettent pas l'instauration d'un dialogue authentique et équitable avec des citoyens. Ils tendent à dépolitiser les débats. L'apprentissage et l'expérimentation sont découragés. Le travail d'enquête collective, le tâtonnement et l'improvisation, menant à construire chemin faisant un récit et horizon commun, sont écrasés par le processus.
- 42 L'équipe municipale se retrouve prise en étau entre la population et l'administration, tentant, d'un côté de rendre compréhensible et désirable une transition imposée, et de l'autre de négocier des manières de faire plus démocratiques et des solutions davantage territorialisées. L'administration apparaît peu disposée à le faire, et la commune doit globalement se plier aux normes et pratiques dominantes. La procédure de PLU s'avère ainsi un outil insuffisant et peu adapté pour penser et mettre en œuvre une transition écologique par l'agir citoyen, générant des incompréhensions et des frustrations, tant des élus que des habitants.

3.2. La persistance des représentations et la force d'inertie du système dominant

- 43 Deux principales controverses émergent lors de l'élaboration du PLU : l'une porte sur le développement souhaitable du village, l'autre porte sur la légitimité de citoyens tirés au sort à prendre des décisions en la matière.
- 44 Les choix de freiner l'urbanisation de la commune (fermeture de deux tiers des espaces constructibles), de limiter l'extension de la zone artisanale, de densifier l'habitat en proposant des modes d'habitats plus groupés et de permettre l'installation de modes alternatifs d'habitat (résidences démontables) sont au cœur des désaccords. Ils

traduisent des visions divergentes des rapports des habitants au village et à son avenir. C'est à la fois le modèle économique de la commune qui est débattu (croissance, décroissance, négociation des liens de dépendance aux métropoles), mais aussi plus largement les modes de vie des habitants face aux crises écologiques et sociales (ajustement à la marge ou re-conception radicale).

- 45 La controverse sur la légitimité de décision du panel citoyen met en évidence deux ensembles de conceptions et de pratiques divergentes de la citoyenneté (Dard, 2020) : (1) une citoyenneté de « devoir », comme réponse à l'invitation des élus à participer, en vue d'améliorer des décisions que ces derniers sont seuls aptes et légitimes à prendre ; (2) une citoyenneté « engagée », en rupture avec le modèle de démocratie représentative, revendiquant un rôle accru des citoyens dans la prise de décision et assumant le partage des responsabilités induites.
- 46 À l'épreuve de l'expérience concrète d'autres manières de gouverner et d'autres pratiques quotidiennes, les points de vue des habitants s'affirment : mais ce faisant, ils se différencient plus qu'ils ne convergent. Cela témoigne de l'inertie de certaines représentations. Pour l'institution étatique, les bailleurs et aménageurs partenaires de la commune, comme pour une partie de la population saillansonne, la croissance économique, certes un peu plus « verte », ainsi que la démocratie représentative, certes un peu plus ouverte à la concertation des citoyens, semblent demeurer des « horizons indépassables » (Bouba-Olga et Grossetti, 2015 ; Gourgues *et al.*, 2021).
- 47 Ainsi, la révision du PLU constitue un fort moteur de politisation à l'échelle du village, en rendant lisible la diversité des points de vue, en permettant de mieux cerner les enjeux des années à venir (ce qui est à perdre ou à gagner), mais également en facilitant l'identification d'alliés et d'adversaires. À l'approche des élections municipales de 2020, les candidats se présentant en continuité de la mandature 2014-2020 affirment la radicalité de leur projet et structurent un mouvement politique à l'échelle supra-communale : la critique du capitalisme financier et la référence à un nouveau modèle de société plus écologique, démocratique et solidaire sont explicites. En face, un collectif qui s'était constitué contre le PLU se mue en liste municipale. Il rassemble une diversité d'opposants, fonde sa campagne sur la défense de la liberté de construire et de jouir de ses biens fonciers et la restauration du pouvoir de gouverner aux seuls élus. Le résultat électoral serré¹⁷ – dont les raisons demeurent à analyser – témoigne de la force de résistance d'acteurs du système dominant : elle s'observe dans la capacité de certaines élites politiques (élus d'anciennes mandatures) et économiques (propriétaires fonciers en particulier), à se mobiliser pour reprendre le contrôle à leur échelle, quand leur pouvoir, la valeur de leurs biens, leurs modes de vie et de fonctionnement sont fortement menacés.

3.3. Les enjeux éthiques et les difficultés procédurales d'une alternative démocratique hybride

- 48 Ces épreuves mettent en lumière les difficultés théoriques, éthiques et pratiques de cette expérimentation démocratique. Elles concernent le pilotage de la tension entre pluralisme inclusif et radicalité, la formation des publics (au sens de J. Dewey), et la construction et la stabilisation d'un récit collectif de transition.
- 49 Les divergences de plus en plus affirmées sur l'avenir souhaitable de la commune et sur la manière de la gouverner traversent l'équipe des élus, le Groupe de pilotage citoyen et

l'ensemble de la population. Elles empêchent qu'advienne le consensus lors de la révision du PLU : les parties prenantes doivent se tourner vers la négociation entre différentes valeurs politiques en vue d'un compromis (Leeuwis, 2000). Le dilemme se pose notamment en ces termes : faut-il sacrifier les ambitions de transformations les plus radicales en matière écologique, au nom du principe d'inclusion et du maintien de la cohésion sociale au sein du village ? À l'heure des arbitrages, la réponse du Groupe de pilotage citoyen est positive. Un compromis est finalement trouvé sur les objectifs d'urbanisation, après de multiples allers-retours avec le public des ateliers participatifs. L'équipe municipale pilote sur une ligne de crête étroite, entre souci d'ouverture et d'inclusion, d'une part, et volonté de transformation de l'ordre établi d'autre part. Trois facteurs expliquent cette capacité à converger, malgré la diversité des visions, tant au sein du GPC que de l'équipe municipale : un socle partagé minimal de valeurs¹⁸ ; une volonté de faire collectif, appuyée sur la confiance et le respect du travail et de l'implication de chacun¹⁹ ; des finalités et un processus maintenus ouverts.

- 50 Ce compromis sur le PLU n'apaise pas les tensions sociales grandissantes dans le village. Elles sont le reflet local d'une tendance à la polarisation de la société française. Cependant, l'expérience saillanonne les rend plus visibles et intenses, accrues par la pression médiatique. À la différence d'autres alternatives, cette expérience engage une population dont une grande partie n'est pas volontaire. Si la pratique délibérative a permis de définir un bien commun territorial entre les participants sympathisants et/ou les plus actifs à la révision du PLU (Le Bourhis et Lascoumes, 1998), ce dernier n'est pas pour autant partagé par l'ensemble de la population. L'équipe municipale a sous-estimé le travail de « formation » des publics (Zask, 2008) dans la durée, au-delà des seuls espaces institués. Elle a refusé, pour des raisons éthiques, de séduire l'opinion publique, mais elle a manqué de méthodes, mais surtout de moyens financiers (personnel technique dédié) pour associer davantage la population à une/des enquête(s) collective(s) sur la transformation personnelle et sociale que constitue la transition écologique. Sur certains sujets, comme l'accueil de résidences démontables dans le village, la conflictualité entre valeurs politiques différentes n'a pas trouvé suffisamment de place au sein des instances instituées (Girard et Mesini, 2021). Elle s'est déplacée sur le terrain moral, non négociable (ce qui est bien ou mal). Dans le jeu politique pré-électoral, elle s'est essentialisée autour de la question identitaire territoriale, conduisant certains à actualiser une discrimination selon l'origine villageoise ou non des habitants²⁰.
- 51 Enfin, discuter et faire ne suffisent pas, malgré une participation élevée (Figure 3) qui ne fléchit pas au cours des six années. L'expérience achoppe par manque de mise en récit, en vue de construire, rendre lisible et consolider la signification et la direction de la transition écologique dans le village. Il manque une explicitation à la fois de la cohérence des multiples initiatives en termes de valeurs et d'orientations, mais également du rôle de la participation citoyenne, comme moyen, au service de transformations personnelles et sociales, et non comme finalité en soi. Les élus résistent à la demande pressante, interne comme externe, de définir *leur projet politique in fine*. Selon l'éthique qui les guide, cette vision de la transition ne peut émerger que chemin faisant, par construction collective, dans la pratique concrète et dans la discussion pluripartite. Le politique se situe dans le travail quotidien intentionné des habitants (et élus) par et pour l'action communale (Muller, 2019) et non dans un discours prophétique d'élus. La mise en récit, non pas d'un projet politique, mais de

cette vision du politique constituait un travail spécifique, requérant du temps, du recul et du savoir-faire, des facteurs qui ont manqué à l'équipe municipale.

4. Transformations et préfigurations

- 52 Si les rapports de force politiques ne sont pas favorables aux utopistes en mars 2020, l'expérience citoyenne saillansonne est toujours en chemin. Sa capacité transformative ne se joue pas seulement dans l'arène institutionnelle.
- 53 Je propose trois aperçus des mutations à l'œuvre, qu'elle a encouragées et accélérées, et qui continuent de la dépasser spatialement et temporellement.

4.1. Vers une économie davantage présente, coopérative, écologique

- 54 Le nouveau PLU, approuvé début 2020 poursuit, amplifie et institue l'écologisation de l'action publique communale, mais aussi des modes de vie. La principale avancée concerne la préservation des espaces naturels et agricoles en limitant drastiquement l'étalement urbain, en luttant contre l'artificialisation des sols et induisant une mobilité moins carbonée. Du point de vue chiffré, la mesure adoptée n'est guère plus ambitieuse que le minimum requis par la réglementation nationale. Mais dans le détail, et du point de vue qualitatif, le PLU propose une évolution drastique des modes d'habitats. La commune passe de 29 ha constructibles en 2008 à moins de 7 ha en 2019. La maison individuelle en périphérie du village est fortement découragée, tandis que sont favorisés les formes d'habitats groupés et semi-groupés, avec espaces de parking et jardin partagés, dans ou à proximité immédiate du centre-bourg, dans un souci d'économie des ressources naturelles et d'adaptation au changement climatique.
- 55 Ce PLU, en continuité d'un ensemble d'autres initiatives, témoigne et acte la transformation, discrète mais non moins profonde, du modèle économique et social dans la commune. Toutes luttent contre la logique de métropolisation, par le maintien d'une croissance démographique élevée et raisonnée, l'encouragement d'une économie présente (Davezies, 2009) et en favorisant les formes coopératives²¹. Elles sont attentives à la diversité et à la justice sociale en limitant les risques de gentrification²². La mutation vers une économie davantage présente se traduit par la croissance de l'emploi local, de l'auto-entrepreneuriat²³, ainsi que par la multiplication des offres de commerces et services en matière d'alimentation, de biens culturels courants (librairie...) et de services à la personne (garde d'enfants...). La nature des activités économiques traduit l'évolution de l'offre et de la demande d'une population préoccupée par l'écologie et aspirant à davantage d'autonomie : installations agricoles en vente directe, conversions à l'agriculture biologique, magasin de producteurs, conseil en économie d'énergie, atelier de réparations de vélos, développement des médecines douces, etc.

4.2. Vers une culture politique de l'agir citoyen

- 56 Six ans durant, l'équipe municipale a proposé une expérience démocratique alternative : en permettant aux habitants de participer fréquemment et dans la durée à de multiples décisions, y compris sur des enjeux importants, en affaiblissant les

rappports hiérarchiques entre gouvernants et gouvernés, en désacralisant la figure du maire. Elle a redonné une place aux citoyens dans le jeu politique communal, non pas comme copropriétaires fonciers, mais comme habitants d'un territoire, jouissant de l'expérience concrète que cela procure (sensible, sociale, politique), mais également responsable, collectivement, de sa construction comme un commun (Blanc et Estèbe, 2003).

- 57 L'agir citoyen a été favorisé sous de multiples formes, floutant les frontières entre action publique et mouvement citoyen : changement de pratiques individuelles, collectifs autogérés, mobilisation contestataire²⁴, actions associatives, économie sociale et solidaire, etc. De nouvelles manières de produire l'action publique et collective ont été générées : davantage coopératives, solidaires, sobres et émancipatrices.
- 58 Cet agir citoyen collectif ne disparaît pas avec le changement de mandature. Des principes et apprentissages acquis lors de l'expérience sont réinvestis par la société civile. Les initiatives porteuses d'alternatives socio-écologiques perdurent (recyclerie, atelier collectif de réparation...) et d'autres émergent sous des formes associatives, comme la Coopérative citoyenne saillansonne, prolongeant une démocratie du faire au service de la transition, ou La Locomotive, tiers lieu à vocation professionnelle, sociale et culturelle dans l'ancienne gare. La participation citoyenne étant libérée de son paradoxe constitutif (injonction et intervention de l'institution communale), son évolution dans la commune devient particulièrement intéressante à étudier, en particulier au regard de la transformation des imaginaires et de la culture politique amorcée (Brun et Jacquet, 2020).

4.3. Ouverture des imaginaires

- 59 Au-delà de la dimension politique, l'expérience interroge une grande partie des habitants dans leurs rapports au village, au temps, aux autres, à la nature. Si elle a manqué d'une mise en récit, elle a cependant ouvert les imaginaires, en particulier de ce que peut être d'habiter la ruralité à l'heure des crises écologiques.
- 60 Pour certains, habitants ou observateurs, nouveaux migrants ou résidents de longue date, Saillans a pu constituer un « idéal territorial » (Faburel, 2018) permettant de concilier, par la proximité spatiale, trois aspirations : (re)nouer des liens sociaux rassurants et conviviaux, s'impliquer dans la vie locale par une démocratie plus directe et se (re)connecter avec la nature. L'expérience préfigurerait en ce sens une « alter-ruralité », comme contre-proposition à « l'hyper-modernité » (Jousseau, 2020). La réalité s'avère plus rugueuse.
- 61 J'ai montré comment les défis écologiques peuvent accentuer des tensions entre groupes sociaux dans un village, en particulier quand ils émanent de politiques surplombantes et quand ils remettent en cause des pouvoirs établis (foncier, politique...). Mais dans le même temps, ces défis invitent à renouveler et amplifier les formes de sociabilité, qu'il s'agisse de s'allier face à une menace commune (ex. : pénurie d'eau) ou de générer de nouveaux communs (ex. : l'obscurité de la nuit), d'articuler de manière inédite des activités (production maraîchère, cantine bio, compostage) ou de lutter contre de nouvelles inégalités (ex. : logements sociaux écologiques, espace de gratuité) (Laigle, 2018). On peut interpréter l'épreuve du PLU comme un arbitrage entre la menace de rupture des liens sociaux et la menace écologique.

62 Inversement, reconsidérer les relations sociales semble ouvrir le chemin vers une re-conception plus globale des statuts qu'on accorde aux choses et aux êtres et des relations que les humains peuvent entretenir avec leur biotope (Martin et Morizot, 2018). Il a manqué, dans l'expérience de Saillans, la capacité à s'appuyer sur ces nouveaux rapports et interdépendances, éprouvés au quotidien, pour construire le récit de cette transition écologique. Il se serait agi de rendre davantage visible et signifiante la recomposition des relations à l'œuvre, non seulement entre humains, mais également avec la nature, autrement dit la transformation plus que sociale, qui traverse le village, qu'elle soit désirée ou subie. Un tel récit populaire, ancré aux réalités matérielles et sensibles – comme riposte à celui hégémonique du capitalisme mondialisé –, est demeuré en chantier. Sa construction se poursuit à d'autres échelles, avec d'autres acteurs comme, par exemple, quand l'association Biovallée, regroupant élus et société civile de la vallée de la Drôme, s'interroge sur ce qu'« être la rivière²⁵ » pourrait bien vouloir signifier et impliquer en termes de politique locale. Mais elle se poursuit plus sûrement dans la réinvention de quotidiens « politiques » (Pruvost, 2021), comme en témoignent, autres exemples, la réintroduction de la vie sauvage dans les exploitations agricoles²⁶ ou le retour de formes d'économie de subsistance choisies.

Conclusion

63 Avec ce récit, situé depuis l'intérieur de l'expérience participative saillansonne entre 2014 et 2020, j'ai souhaité montrer ses dimensions utopiques et concrètes, dans leur fonction de réfiguration. Se développant dans les interstices de l'institution (Wright, 2017), mais se distinguant de la plupart des pratiques participatives institutionnalisées en France, elle propose un mode d'action publique bricolé, en partie improvisé, misant sur « le faire » et la délibération comme moteur de transformation sociale face aux crises écologiques. Consciente de sa dépendance à l'institution dominante (dotations financières, cadre juridique), elle conserve un certain nombre de principes et de pratiques s'y conformant (responsabilité de décision entre les mains des élus, délibérations du conseil municipal, etc.), mais elle exploite intensément les marges pour expérimenter des pratiques alternatives. Les difficultés rencontrées éclairent deux tensions de telles utopies : celle de ses tiraillements internes et celle du frottement aux normes et pratiques dominantes. Les habitants ont pu éprouver d'autres manières de faire monde. L'expérience ouvre l'imaginaire de la ruralité et donne prise à un possible contre-anthropocène. Si elle a manqué de mise en récit et de force pour se stabiliser et se reproduire dans sa forme instituée, à l'épreuve du jeu électoral, les transformations socio-économiques et culturelles amorcées, plus lentes et profondes, restent quant à elles, à étudier dans la durée.

64 J'ai montré que le terreau n'était pas particulier au point que cette expérience en serait unique, et que ces six années s'inscrivent dans des mutations plus amples et plus profondes. Les protagonistes ont vécu et fait exister une alternative possible, mais ils ne l'ont pas fait d'une seule volonté. Au contraire, l'intérêt de cette expérience se situe dans l'hétérogénéité des individus qui la composent, dans l'ambivalence de leurs intentions, la force de leurs représentations, les tensions entre pluralisme inclusif et visée transformative, entre idéaux et mises en pratique. L'intérêt se situe également dans la manière dont individus et collectifs cherchent à composer avec leur environnement, à renouveler leurs modes de relations, entre eux, aux êtres et aux

choses qui les entourent, y compris en considérant leur possible part inconstructible (Neyrat, 2016).

- 65 Ainsi, cette analyse vise à comprendre – ou du moins saisir – un mouvement qui nous – Saillans – a dépassés et transformés dans nos relations, existentielles et politiques, à l'écoumène (Berque, 2010). Cette focale me semble constituer une perspective féconde dans l'étude des processus de transition écologique.

BIBLIOGRAPHIE

Autin G., 2020, *S'engager pour et dans un autre monde : ethnographie d'une initiative alternative luttant pour une transition sociale, politique et environnementale*, thèse de doctorat, sociologie, université de Montréal., 402 p.

Bacqué M. H., Biewener C., 2013, *L'empowerment, une pratique émancipatrice*, Paris, La Découverte.

Berque A., 2010, « Des fondements ontologiques de la crise, et de l'être qui pourrait la dépasser », *Vertigo*, vol. 10, n° 1, <https://doi.org/10.4000/vertigo.9384>.

Blanc N., Estèbe P., 2003, « Géographie et politique : le face-à-face », *Écologie & politique*, vol. 27, n° 1, p. 79-89.

Bloch E., 1976, *Le principe espérance*, Paris, Gallimard.

Bouba-Olga O., Grossetti M., 2015, « La métropolisation, horizon indépassable de la croissance économique ? », *Revue de l'OFCE*, vol. 143, n° 7, p. 117-144, <https://doi.org/10.3917/reof.143.0117>.

Brun D., Jacquet S., 2020, « La république de Saillans » (film), La société des Apaches, Bocalupo Films & France Télévisions.

Cefaï D., 2007, *Pourquoi se mobilise-t-on ? Théories de l'action collective*, Paris, La Découverte.

Chateauraynaud F., Debaz J., 2017, *Aux bords de l'irréversible sociologie pragmatique des transformations*, Paris, Pétra.

Cognard F., 2010, *Migrations d'agrément et nouveaux habitants dans les moyennes montagnes françaises : de la recomposition sociale au développement territorial. L'exemple du Diois, du Morvan et du Séronais*, thèse de doctorat, géographie, université de Clermont-Ferrand II, 530 p.

Dard S., 2020, *Suivi et évaluation de l'implication citoyenne dans la planification urbaine locale ; Étude du cas de la révision du Plan local d'urbanisme de Saillans*, master, sociologie, université de Tours, 229 p.

Dardot P., Laval C., 2014, *Commun. Essai sur la révolution au XXI^e siècle*, Paris, La Découverte.

Davezies L., 2009, « L'économie locale "résidentielle" », *Géographie, économie, société*, vol. 11, n° 1, p. 47-53.

Faburel G., 2018, *Les métropoles barbares : démondialiser la ville, désurbaniser la terre*, Lyon, Le passager clandestin.

Fourniau J.-M., 2018, « Des mobilisations aux expérimentations démocratiques, l'agir citoyen pour la transition écologique », 29^{es} Journées scientifiques de l'environnement, janvier 2018, Créteil.

- Girard S., 2021, « Géographe engagé·e par et pour son terrain en temps de crise : quelles implications éthiques et méthodologiques ? », journée d'étude *Les terrains de la géographie*, 29 mai 2021, paris.
- Girard S., Dard S., Beillard V., Karagiannis F., Simon B., 2021, « La révision du Plan local d'urbanisme, une mise à l'épreuve de l'expérience citoyenne radicale de Saillans », 8 avril 2021, séminaire final du programme Cit'In.
- Girard S., Mesini B., 2021, « Urbanisme rural et participation : retours sur la démarche de PLU participatif de la commune de Saillans (Drôme) », septembre 2021, Journées du REHAL *Alternatives périurbaines/Alternatives en périurbain*, Marseille.
- Gourgues G., Maby C., 2020, « A "Popular Democracy" without people ? Citizens' distant support for "Participatory Governance" in a French town », in Alexandre-Collier A., Goujon A., Gourgues G. (dir.), *Innovations, Reinvented Politics and Representative Democracy*, Londres, Routledge.
- Gourgues G., Mazeaud A., Nez H., Sainty J., Talpin J., 2021, « Les Français veulent-ils plus de démocratie ? Analyse qualitative du rapport des citoyens à la politique », *Sociologie*, vol. 1, n° 12.
- Gourgues G., Rui S., Topçu S., 2013, « Gouvernamentalité et participation. Lectures critiques », *Participations*, vol. 6, n° 2, p. 5-33.
- Grossetête M., 2019, « Quand la distinction se met au vert. Conversion écologique des modes de vie et démarcations sociales », *Revue française de socio-économie*, n° 22, p. 85-105, <https://doi.org/10.3917/rfse.022.0085>.
- Gwiazdzinski L., 2016, « Nouvelles utopies du faire et du commun dans l'espace public », *URBIA. Les Cahiers du développement urbain durable*, vol. 19, p. 123-144.
- Habermas J., 1997, *Droit et démocratie. Entre faits et normes*, Paris, Gallimard.
- Jousseau V., 2020, *Plouc pride, un nouveau récit pour les campagnes*, La Tour-d'Aigues, Éditions de l'Aube.
- Laigle L., 2018, « Le citoyen dans la transition écologique », in Anahita G., Rosa S. (dir.), *Transition écologique et durabilité : politique et acteurs*, Francfort, Campus Verlag, p. 293-309.
- Lallement M., 2015, *L'Âge du faire. Hacking, travail, anarchie*, Paris, Seuil.
- Le Bourhis, J.-P., Lascoumes P., 1998, « Le bien commun comme construit territorial. Identités d'action et procédures », *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, p. 37-66, <https://doi.org/10.3406/polix.1998.1724>.
- Leeuwis C., 2000, « Reconceptualizing Participation for Sustainable Rural Development : Towards a Negotiation Approach », *Development and Change*, vol 31, n° 5, p. 931-959.
- Levy L., 2018, « L'action sur les territoires face au défi d'une temporalité ouverte. L'improvisation comme modèle pour l'action aménagiste ? » *Développement durable & territoires*, vol. 9, n° 2, <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.12236>.
- Martin N., Morizot B., 2018, « Retour au temps du mythe. Sur un destin commun des animistes et des naturalistes face au changement climatique à l'anthropocène », *Journal of arts and design HEAD*, n° 1, <https://issue-journal.ch/focus-posts/baptiste-morizot-et-nastassja-martin-retour-du-temps-du-mythe-2/>.
- Mazeaud A., Sa Vilas Boas M.-H., Berthomé G., 2012, « Penser les effets de la participation sur l'action publique à partir de ses impensés », *Participations*, vol. 2, n° 1, p. 5-29.

- Mormont M., 2013, « Écologisation : entre sciences, conventions et pratiques », *Natures Sciences Sociétés*, vol. 21, n° 2, <https://doi.org/10.1051/nss/2013102>.
- Muller S., 2019, « Pensées et réalisations utopiques : la part du travail », *Les mondes du travail*, vol. 23, p. 21-35.
- Neyrat F., 2016, *La part inconstructible de la Terre, critique du géo-constructivisme*, Paris, Seuil.
- Nougarèdes B., Candau J., Soulard C., Bonny Y., Bautès N., Gouëset V., 2017, « Le rapport au lieu de vie. Une lecture de la cohabitation entre agriculteurs et résidents périurbains (Hérault, France) », in Bonny Y., Bautès N., Gouëset V. (dir.) *L'espace en partage*, Rennes, PUR, p. 75-96.
- Pinson G., 2005, « Le projet urbain comme instrument d'action publique », in Lascoumes P., Le Galès P., *Gouverner par les instruments*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 199-233.
- Pruvost G., 2013, « L'alternative écologique », *Terrain*, n° 60, <https://doi.org/10.4000/terrain.15068>.
- Pruvost G., 2021, *Quotidien politique. Féminisme, écologie, subsistance*, Paris, La Découverte, 400 p.
- Salles D., 2009, « Environnement : la gouvernance par la responsabilité ? », *Vertigo*, hors-série n° 6, <https://doi.org/10.4000/vertigo.9179>.
- Sencebe Y., 2004, « Être ici, être d'ici. Formes d'appartenance dans le Diois (Drôme) », *Ethnologie française*, vol. 34, n° 1, p. 23-29, <https://doi.org/10.3917/ethn.041.0023>.
- Soubeyran O., 2015, *Pensée aménagiste et improvisation. L'improvisation en jazz et l'écologisation de la pensée aménagiste*, Paris, Éditions des archives contemporaines.
- Stock M., 2006, « L'hypothèse de l'habiter poly-topique : pratiquer les lieux géographiques dans les sociétés à individus mobiles », *Espaces Temps.net*, <https://www.espacestems.net/articles/hypothese-habiter-polytopique/>.
- Theys J., 2017, « Prospective et recherche pour les politiques publiques en phase de transition », *Natures Sciences Sociétés*, supplément 4, p. 84-92, <https://doi.org/10.1051/nss/2017038>.
- Vercauteren D., 2007, *Micropolitique des groupes. Pour une écologie des pratiques collectives*, Paris, Les Prairies ordinaires.
- Wright E. O., 2017, *Utopies réelles*, Paris, La Découverte.
- Yates L., 2015, « Rethinking Prefiguration : Alternatives, Micropolitics and Goals in Social Movements », *Social Movement Studies*, vol. 14, n° 1.
- Zask J., 2008, « Le public chez Dewey : une union sociale plurielle », *Tracés. Revue de sciences humaines*, vol. 15, <https://doi.org/10.4000/traces.753>.

NOTES

1. Expérience ou expérimentation ? Du point de vue des habitants, c'est avant tout une expérience vécue ; du point de vue des observateurs, elle s'apparente à une expérimentation où des idées et pratiques inédites sont testées.
2. Ateliers réflexifs entre élus, agents et habitants, organisés par la commission Gouvernance, l'Observatoire de la participation et le groupe Suivi-Évaluation.
3. Dans le cadre d'un projet de recherche du programme Cit'In (<https://www.cit-in.fr/>) à partir de 2017, avec une visée transformative affirmée.

4. Par ma posture d'élue, j'ai contribué à la construction et diffusion d'un tel discours, cohérent et lisible, dans une stratégie macro-politique de recherche de soutien, notamment financier et technique ; l'exercice est donc autoréflexif.
5. L'ensemble de ce corpus n'est cependant pas mobilisé dans cet article qui vise à présenter de manière synthétique l'expérience saillansonne.
6. Revenu médian de 18 143 €/an à Saillans contre 19 569 €/an pour la Drôme ; 29 % de la population saillansonne a un diplôme de l'enseignement supérieur contre 25 % à l'échelle du département.
7. En témoigne le nombre de résidences secondaires (25,2 % en 2017) et les doubles résidences.
8. Le projet de territoire Biovallée prend forme à travers des procédures contractuelles (Grand Projet Rhône Alpes 2011, Projet d'investissement d'avenir, 2020) et une association élargissant les partenariats aux secteurs économiques et à la société civile ; il se présente comme territoire école de « développement humain durable », et plus récemment de « développement économique durable et coopératif ».
9. Ce « local » pouvant être pour les uns une finalité, et pour d'autres, un point de départ et un moyen de la transition.
10. Dans la prise en compte du risque d'accroissement des inégalités et dans la recherche d'un accès équitable aux décisions publiques (prise en compte d'une pluralité de points de vue, savoirs, façons de s'exprimer ; inclusion des personnes concernées).
11. Une analyse sociologique plus précise a pu être menée auprès de la dizaine d'habitants tirés au sort dans le cadre de la révision du PLU. Elle établit des liens entre ces caractéristiques sociologiques, les parcours de vie et la nature et la forme de l'engagement dans la participation (Dard, 2020).
12. Elle concerne des pratiques quotidiennes motivées également par des impératifs économiques de sobriété, pour une partie de la population peu aisée (limitation de l'usage de la voiture, de la consommation de viande, de la taille de logement...).
13. Les habitants et les élus parlent d'« intérêt général », mais ce dernier est fortement territorialisé.
14. Passation d'un questionnaire sur les pratiques et représentations de participation ; auto-évaluation des ateliers participatifs ; organisation de trois réunions et un séminaire de deux jours réunissant en moyenne trente participants.
15. Un Plan local d'urbanisme est un document communal qui définit un projet global d'urbanisme pour la décennie à venir, et fixe les règles d'aménagement, de construction et d'utilisation des sols, en respectant les principes du développement durable (extrait du code de l'urbanisme).
16. L'analyse détaillée de l'épreuve que constitue la révision du PLU pour le projet participatif saillansonne fait l'objet d'un chapitre d'ouvrage : seuls sont repris ici les principaux enseignements.
17. 18 voix d'écart pour 869 votants (25,8 % d'abstentions).
18. Formalisé dans une charte dont un extrait est présenté en Figure 1 ; il s'agit en particulier de « *trouver les équilibres justes en matière sociale, économique et écologique par l'usage d'une politique participative* ».
19. Permettant l'individuation dans la construction d'un commun (Zask, 2008).

20. Lors de la campagne municipale 2020, la liste d'opposition agite la menace du remplacement de la population « originaire » du village par une autre, qui mettrait à mal son « identité » ; l'accueil de résidences démontables, réduite symboliquement à l'implantation de yourtes dans le village, sert d'illustration à ce risque de remplacement.

21. Non-accroissement de la zone artisanale, interdiction de changement de destination des rez-de-chaussée commerciaux en centre-bourg, autorisation d'activités économiques non nuisantes dans les secteurs résidentiels, réserve foncière pour des espaces de coworking et de tiers lieux.

22. Augmentation du nombre de logements sociaux ; mixité taille des logements ; travail avec les bailleurs sur des programmations d'habitats de location et/ou d'accession à la propriété à des prix modestes.

23. 61 % d'augmentation des créations d'entreprise entre 2015 et 2019 ; augmentation de 17 % de la concentration de l'emploi entre 2012 et 2017, pour un taux élevé de 74,2 % en 2017 (chiffres Insee).

24. Mouvement des coquelicots, Gilets jaunes, festivals altermondialistes ou féministes, soutien aux migrants...

25. Conférence-débat et atelier sur « la place des non-humains dans la gouvernance du territoire » organisées en juin 2021.

26. Cf. l'association Fermes paysannes et sauvages, regroupant des agriculteurs drômois.

RÉSUMÉS

Dans le village drômois de Saillans, en 2014, des citoyens se mobilisent, sur la base d'une critique de la démocratie représentative en France, remportent les élections municipales et mettent en place un projet alternatif de gouvernance, confiant aux habitants le pouvoir de fabriquer leur politique communale. Dans une ruralité en mutation, marquée par l'exode urbain et confrontée aux menaces de plus en plus tangibles du changement climatique, l'enjeu politique central porte sur la transformation des modes de vie. L'écologisation des pratiques quotidiennes apparaît comme une injonction subie à changer pour les uns et une transformation désirée et choisie pour les autres. Elle met la communauté villageoise au défi du vivre, décider et faire-ensemble, face aux défis écologiques. L'expérience de Saillans constitue une utopie réelle, où l'agir citoyen, exprimé en termes de « participation », constitue le principal moteur d'une transition écologique, entendue comme une mise en mouvement vers une finalité indéterminée, à construire collectivement chemin faisant. Cette expérience témoigne et accélère des transformations économiques, sociales et politiques, préfigurant un possible contre-anthropocène rural. L'article propose un récit situé, présentant successivement les intentions et les pratiques de l'équipe municipale dont l'auteur était partie prenante, les épreuves traversées, puis un aperçu de telles transformations.

In the French village of Saillans (1,300 inhabitants), citizens mobilize against the installation of a supermarket and the opaque management of elected officials. In 2014, they won the municipal

elections and set up a radical and alternative project of governance of the village. The elected officials entrust the inhabitants with the power to carry out their municipal policy and are essentially responsible for leading and supporting the collective decision. Citizen participation is massive : a participatory event takes place every 3 to 4 days ; 1 out of 2 inhabitants takes part in the experience at least once during the six years. Saillans is a changing rural territory, marked by the urban exodus and growing environmental concerns. The central political stake is the transformation of lifestyles (less carbon-intensive mobility, more grouped housing, more local and organic food, etc.). The greening of daily practices appears as an injunction to change for some and a desired and chosen transformation for others. The revision of the Local Urban Plan appears to be one of the major test : it challenges the village community to live, decide and do things together in the face of environmental changes. The experience of Saillans constitutes a real and concrete utopia, where citizen participation is the main driving force of the ecological transition. Breaking with the planning tradition and the logic of strategic projects, the people are developing a new, more improvised mode of action. They see the transition as a set in motion towards an indeterminate goal, to be built collectively along the way. They therefore combine two democratic practices, action and deliberation, based on the ethics of « doing » and « discussion ». This experience informs and accelerates economic, social and political transformations, foreshadowing a possible rural « counter-anthropocene ». The article offers a situated analyze, presenting (1) the intentions and practices of the municipal team of which the author was a part, (2) the trials and tribulations experienced, (3) and then an overview of the ongoing transformations. It concludes with a discussion of the transformative potential of this radical citizen experiment in social and ecological transition.

INDEX

Keywords : local democracy, citizen participation, rural planning, ecological transition, politics, Saillans (France)

Mots-clés : démocratie locale, participation citoyenne, urbanisme rural, transition écologique, politique, Saillans

AUTEUR

SABINE GIRARD

Sabine Girard est ingénieure des Ponts, des Eaux et des Forêts, et docteure en géographie à Inrae Grenoble (unité Lessem). Ses travaux, essentiellement sous la forme de recherche-action, portent sur les transformations sociales face aux crises écologiques, aux échelles individuelle et de territoire, dans les domaines du développement rural, de l'eau, de l'agroécologie, de l'urbanisme, de la démocratie. Entre 2014 et 2020, elle est conseillère municipale de la commune de Saillans, élue référente « Mobilité, Environnement, Énergie » et « Gouvernance » ; elle coordonne méthodologiquement la révision du Plan local d'urbanisme entre 2016 et 2020. Elle mène alors des recherches sur l'objet de son engagement, l'implication citoyenne dans la gouvernance communale.

Université Grenoble Alpes, Inrae, Lessem

Sabine.girard@inrae.fr